

Réforme des collectivités territoriales

Jean-Pierre Sueur déçu
par la commission paritaire

Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret a participé, le mardi 2 novembre à l'Assemblée nationale, à une réunion de la commission mixte paritaire sur la réforme territoriale dont il est membre titulaire. Précisant qu'il « n'attendait pas de miracle » de cette rencontre, il écrit dans un communiqué : « J'ai eu l'occasion de dire les raisons de mon opposition sur des points fondamentaux à ce projet de réforme : la création d'un conseiller territorial, qui engendrerait la plus totale confusion, institutionnelle le cumul des mandats et ne traduirait - s'il était instauré - par un grand recul de la parole ; la mise en place de conseils régionaux pluripartis, au moment où il faut faire des économies, élargir la base de cantons - alors que les régionaux doivent être habilités les projets stratégiques de

régions fortes dans l'espace européen ; une recentralisation rampante dans nombre de domaines ; enfin, des propositions sur les compétences et les financements inapplicables, qui mettraient en difficulté nombre de collectivités ».

Malheureusement selon lui, « la commission mixte paritaire a adopté d'une courte tête sept voix pour, six contre, une abstention un compromis très laborieux qui n'arrange pas les choses. Le Sénat n'avait adopté ni le mode d'élection des conseillers territoriaux, ni le parti du texte sur les compétences, souhaitant renvoyer ces deux questions à des textes ultérieurs.

Le compromis de la CMP ne prend en compte ni la première ni la seconde de ces positions.

Sur les compétences, il est seulement prévu que la « clause de compétence générale » des régions et départements subsisterait jusqu'en 2015.

Cela ne me convainc pas, loin s'en faut. Autant avouer qu'en « tricole » et qu'on se borne à faire des légèretés provisoires... en attendant on ne sait quoi !

Ce qui apparaît clair, c'est qu'un seul point intéresse véritablement l'aveugle : la création d'un conseiller territorial et son mode d'élection. Tout le reste semble lui importer peu » !

Jean-Pierre Sueur est intervenu à nouveau sur ces sujets lors du débat sur les conclusions de la CMP, le mardi 9 novembre.